

Avis voté en plénière du 25 juin 2014

Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité

Déclaration du groupe de la mutualité

Le groupe de la mutualité remercie Madame la rapporteure pour ce travail qui nous a entraînés vers une nouvelle conception de la société, à travers des débats et des auditions qui nous ont tous enrichis, vers une société qui accueille les différences, une société accompagnante.

Il est important de rappeler que plus de 11 millions de personnes souffrent, en France, d'une incapacité, d'une limitation d'activité ou d'un handicap.

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées adoptée le 13 décembre 2006 et ratifiée par la France en 2010 consacre la personne handicapée comme un citoyen à part entière, libre de ses choix de vie et rappelle que chacun d'entre nous peut être plus ou moins en situation de handicap en fonction de son environnement.

Or, aujourd'hui, nous sommes encore loin dans la prise en compte de cette nouvelle approche.

Une société dite inclusive s'adapte en effet aux personnes, accorde une place à chacun, dans le respect de ses différences, en allant au-devant de ses besoins, afin de lui donner accès à ses droits fondamentaux et à toutes les chances de réussite dans la vie.

Cette nouvelle notion correspond ainsi à un renversement de perspective, par rapport à l'intégration.

Le mouvement mutualiste, comme cela est souligné dans l'avis, s'est toujours engagé auprès des personnes en situation de handicap en développant notamment un réseau d'établissements et de services mutualistes caractérisé par sa diversité afin de permettre le libre choix, d'apporter une réponse globale, cohérente et de proximité sur l'ensemble du territoire à des coûts accessibles.

Plusieurs mutuelles ont d'ailleurs déposé sur la plateforme de recueil d'expériences « Richesses et différences », les initiatives qu'elles ont engagées en faveur d'une société plus accompagnante, à travers des actions de formation pour les aidants, d'aide à la scolarité par l'utilisation du numérique et au côté des associations pour développer une conception plus universelle de notre société.

En terme d'accès aux soins, nous pensons qu'il y a encore beaucoup d'efforts à accomplir et le groupe de la mutualité partage la nécessité d'adapter les programmes et les campagnes de prévention et de développer des réseaux de soins afin d'établir un parcours de soins sans rupture d'accompagnement.

Le groupe de la mutualité soutient les préconisations formulées dans la vie qui visent à parvenir à une société plus inclusive qui engage l'ensemble des acteurs de la société et considère que toute

politique en faveur des personnes en situation de handicap est un investissement social pour l'ensemble de la société.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.